Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald,** déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
0240104	13005134	20068230 20070344 20071713 20074108 20076590 20074432 20077544 20071713 20074108 20076590 20074432 20077544	Veste de pluie Express haute visibilité uni

	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
Matière principale :	200672	HV-rouge HV-orange HV-jaune	100% polyester avec membrane en PU

	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
Matière contrastante:			

	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
Matière réfléchissante :	9910 9920 9925 13501	argenté	bandes 70mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (**classe 3**),
EN 343:2003/A1+AC - Protection contre la pluie (**Classe 3 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 2 pour la résistance à la vapeur d'eau**)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° **ZH625 208529**, valable jusqu'au 08.09.2027,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

Sumiswald, le 20.02.24

ALBIRO SA

Lukas Loosli
Direction

Karin Spahr
Technicien du vêtement